

53 COMMUNES EN WALLONIE ET BRUXELLES TITRÉES « COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE »

- 53 des 281 – presque 1 sur 5 - communes wallonnes et bruxelloises sont désormais des « communes du commerce équitable » et s'engagent ainsi pour un monde plus juste et plus durable.
- L'engagement des communes wallonnes et bruxelloises s'approfondi et 40% des communes du commerce équitable atteignent un maximum de points sur le Fair-O-mètre, le baromètre de leur engagement pour le commerce équitable

L'engagement local pour le commerce équitable en Wallonie et à Bruxelles va plus loin que jamais : 53 sur 281 communes, c'est-à-dire presque une commune sur cinq, peut s'appeler désormais « commune du commerce équitable ». Crise économique ou pas, l'ancrage local pour le commerce équitable ne semble donc que croître. C'est ce qui se confirme aussi dans les scores du Fair-O-Mètre, baromètre bisannuel qui doit être rempli par les communes et qui mesure leur engagement en faveur du commerce équitable. Selon ce Fair-O-mètre, 45% des communes titrées obtient aujourd'hui le score maximum dans ce baromètre ce qui renvoie à un engagement approfondi de la part des communes.

Près d'une commune sur 5 en régions bruxelloise et wallonne est aujourd'hui « une commune du commerce équitable ». « C'est un progrès important depuis 2021 », déclare Caroline Laroye, coordinatrice de la campagne. « En plus d'une augmentation du nombre de communes titrées, on constate aussi qu'il y a un véritable approfondissement de leur engagement. Aujourd'hui, 45% des communes du commerce équitable obtient le meilleur score sur le Fair-O-mètre, qui permet de mesurer leur engagement en faveur du commerce équitable ».

Les six critères évalués dans le Fair-O-Meter concernent l'engagement de l'administration communale, en collaboration avec les magasins locaux et le horéca, les écoles, les entreprises et les organisations. La mesure dans laquelle la commune communique sur son engagement est aussi pris en compte, ainsi que l'appui pour la campagne par un groupe local de bénévoles. Finalement le Fair-O-Mètre évalue aussi les efforts de la commune pour promouvoir une alimentation locale et durable. L'auto-évaluation bisannuelle de ces critères montre donc que près de la moitié des communes obtiennent de très bons résultats.

Outre les bons résultats obtenus par 45% des communes titres, on peut en citer trois qui sont vraiment exemplaires « Liège, Soignies et Jette nous ont envoyés des dossiers exemplaires et riches d'actions originales » déclare Caroline. « Dans la famille des communes du commerce équitable, nous tenons donc à féliciter explicitement ces 3 lauréates ». Pour connaître le résultat obtenu par votre commune, cliquez ici <https://www.cdce.be/>.

La campagne des Communes du Commerce Équitable (CDCE) est une initiative portée par Oxfam-Magasins du Monde, Miel Maya Honing et Fairtrade Belgium et soutenu par la Direction Générale de Coopération au Développement (DGD). L'objectif de la campagne est de sensibiliser les acteur·rice·s locaux·ales au commerce équitable et d'intégrer la thématique au sein des communes de façon à générer un changement de comportement des acteur·rice·s et consommateur·rice·s locaux·ales. Les communes qui s'engagent de façon active et participative pour le commerce équitable reçoivent le titre honorifique de « Commune du commerce équitable ». Pour plus d'informations, veuillez contacter la coordinatrice Caroline Laroye : info@cdce.be ou au 0499646553